

# RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

10,4 millions d'habitants

**2,1 %** de la population totale de l'UE

78 867 km<sup>2</sup>

**1,9 %** de la superficie totale de l'UE

Capitale : **Prague**

Monnaie : **Couronne tchèque**

PIB : 119,4 milliards d'euros

**1 %** du PIB de l'Union

PIB/habitant : 12 400 euros

## Secteurs d'activité

(répartition des emplois civils)

Agriculture : 3,8 %

Industrie : 40,1 %

Services : 56,1 %

Croissance 2007 : 6,5 %

Inflation 2007 : 3 %

Solde budgétaire 2007 : -1,6 % du PIB

Taux de chômage 2007 : 5,3 %



## LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET L'UNION EUROPÉENNE

La République tchèque a déposé sa candidature d'adhésion en 1996. Les discussions entamées en 1998 avec l'Union ont ouvert une période d'intense transformation politique, économique et administrative du pays. Au terme de ce processus, la République tchèque est devenue membre de l'Union européenne le **1<sup>er</sup> mai 2004**, le principe de l'adhésion ayant été approuvé par référendum à plus de 77%.

La République tchèque est membre du « **groupe de Visegrad** » au sein duquel elle coordonne ses positions avec la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie. Elle exercera la présidence de l'Union européenne au premier semestre 2009.

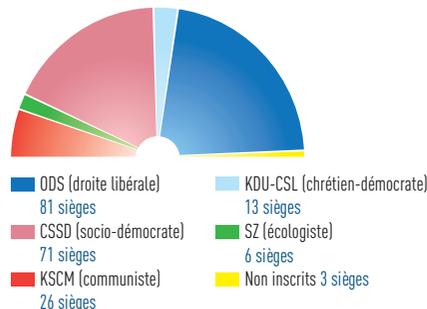


## POSLANECKÁ SNĚMOVNA (Chambre des députés)

**Système institutionnel.** La République tchèque est une **république parlementaire**. L'essentiel du pouvoir exécutif est assumé par le Gouvernement, conduit par le Premier ministre. Le Président de la République, élu par le Parlement, exerce pour sa part une mission de représentation extérieure et dispose d'importantes prérogatives d'arbitrage en cas de crise politique. Au sein d'un système bicaméral, la Poslanecká Sněmovna (Chambre des députés), chambre basse, réunit **200 députés** élus pour **4 ans** au scrutin proportionnel.

**Pouvoirs.** Bien qu'élu au suffrage universel direct, le Sénat, chambre haute du Parlement, dispose de pouvoirs moindres que la Chambre des députés. Cette dernière peut surmonter l'opposition des sénateurs à un projet de loi en adoptant celui-ci à la **majorité absolue** de ses membres. Le Gouvernement est **responsable** devant la seule Chambre des députés. Le Président de la République peut dissoudre la Chambre - et non le Sénat - en cas de crise gouvernementale.

## COMPOSITION 2008 DE LA POSLANECKÁ SNĚMOVNA



Le Président de la Poslanecká Sněmovna, **Miroslav Vteck**

Les élections législatives du 4 juin 2006 ont vu les électeurs tchèques attribuer le même nombre de sièges à l'unité près aux deux coalitions de droite et de gauche en présence. Le 19 janvier 2007, après six mois de consultations, le leader du parti libéral **Mirek Topolánek** a reçu l'investiture de la Chambre des députés. En dehors de son parti, l'ODS, la **coalition** gouvernementale s'appuie sur l'Union chrétienne démocrate et le parti écologiste.

**15,5 %** de femmes

En savoir plus : [www.psp.cz](http://www.psp.cz)

## LES 24 DÉPUTÉS TCHÈQUES AU PARLEMENT EUROPÉEN

- PPE-DE > 14 députés
- GUE-NGL > 6 députés
- PSE > 2 députés
- ID > 1 député
- NI > 1 député

